

D2024-02-08  
République Française  
Département de l'Ain

✓  
vu

## Commune d'ARBOYS EN BUGEY

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres :	
En exercice :	17
Présents :	10
Absents :	07
Votants :	15
Pour :	15
Contre :	0
Absstention :	0

L'an deux mil vingt quatre le 09 février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de  
Mr RIERA Michel Charles, élu Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/02/2024

**Présents :** Mesdames CHABERT Monique, PEYSSON Christie.  
Messieurs BERNEL Denis, CODEX Joël, DECROZE Emmanuel, FLAMANT Jacques, JACOB René Christian, JACQUET Yves, PEYSSON Eric, RIERA Michel Charles.

**Absents Excusés :**

Mme BONAMY Charlène – donne pouvoir à M. BERNEL Denis  
M. CALONE – donne pouvoir à M. JACQUET Yves  
M. CLARI Frédéric – donne pouvoir à M. PEYSSON Eric  
M. DULLIAND Pierre – donne pouvoir à M. DECROZE Emmanuel  
M. JULIENNE David – donne pouvoir à Mme CHABERT Monique

**Absents :**

Mme MARTIN Sophie Charlotte  
M. NORIS Benjamin  
Madame PEYSSON Christie a été élue secrétaire de séance

### **OBJET : AVIS SUR PROJET PLU DE BRENS**

Monsieur le Maire,

**EXPOSE**, le projet arrêté d'élaboration du PLU de la Commune de Brens.

**DONNE**, lecture du courrier reçu et délibération du 04/12/2023 prise par la Commune de Brens pour acter la procédure d'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme (dossier annexé à présente).

**INDIQUE**, que conformément à l'enquête publique et conformément à l'article L.153-19 du code l'urbanisme, dès que les personnes publiques associées et consultées auront rendu leurs avis.

En conséquence, la Commune d'ARBOYS EN BUGEY désignée comme telle, doit rendre son avis dans un délai de trois mois à compter de cette transmission. A défaut de réponse dans ce délai, son avis sera considéré comme favorable.

**Monsieur le Maire demande à son Conseil de se prononcer sur ce projet,**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE et DONNE UN AVIS FAVORABLE et DEMANDE à Monsieur le Maire de répondre en ce sens.**

- DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de BELLEY.

Vu le Commissaire Enquêteur  
Bernard PAVIER

*Handwritten signature of Bernard Pavier*

Le Maire,  
Michel Charles RIERA

